

Don de sang et culture : une réflexion sur l'étranger, la solidarité et l'altruisme

Présenté par Johanne Charbonneau Chaire de recherche sur les aspects sociaux du don

Dans le cadre du colloque L'actualité de la critique durkheimienne de l'économie politique

Sherbrooke, 12 mai 2011







Plan de l'exposé

1^e partie

- Caractéristiques du don altruiste de Titmuss
- Ce que dit Jacques T. Godbout du don altruiste, entre étrangers

2^e partie

- Le don de sang au Canada/Québec
- Quelques résultats de la recherche sur le don de sang dans les communautés ethnoculturelles

3^e partie

 Relecture de Mauss et de Durkheim : comment ils peuvent aider à réinterpréter le don de sang dans les sociétés diversifiées d'aujourd'hui

444

Le don altruiste de Titmuss

- 1. Il prend place dans des situations impersonnelles; c'est bien un don <u>altruiste</u>.
- 2. Donneurs et receveurs ne se connaissent habituellement pas; il dit aussi que s'ils se connaissaient, ils pourraient refuser de participer au don pour des raisons religieuses, politiques, ethniques ou autres. Ça doit donc être un don <u>anonyme</u>.
- 3. Il n'y a pas de sanction à ne pas donner (remords, honte, culpabilité);
- 4. Il n'y a ni certitude ni attente de retour;
- 5. Aucune pression n'est faite sur le receveur afin qu'il rende;
 - 1. Ces trois caractéristiques montrent que c'est bien un don <u>libre</u>;
- 6. Seulement certains groupes sont autorités à donner;
- 7. La qualité du don dépend de l'honnêteté du donneur. Les « intermédiaires » ont l'autorité de décider de ce qui est bénéfique ou dangereux.
- 8. Ni le donneur, ni le receveur ne peuvent décider de l'utilisation du don.
 - Ces trois dernières caractéristiques montrent qu'on est bien dans un don moderne, avec un <u>intermédiaire</u> qui a la responsabilité de protéger la qualité et la sécurité du don, pour le bien du receveur.

Postulat : on vit dans un monde d'étrangers

J.T. Godbout : altruiste ≠ solidarité

« [...] la solidarité accorde une importance fondamentale à la responsabilité, et c'est pourquoi elle conduit à un système d'obligations qui peut s'opposer à la valeur de liberté essentielle au don [...] la solidarité est motivée par l'appartenance à un groupe, et non par un sentiment à l'égard du receveur, individuel ou collectif [...] Dans la solidarité, l'appartenance l'emporte sur l'altérité. C'est pourquoi la solidarité peut être considérée comme une sorte d'égoïsme collectif, et à ce titre, différente du don. » (2000, p. 91)

Le don de sang au Québec

- Le don de sang est non rémunéré
- Il n'existe pas de don de remplacement
- Aucune pression sur le receveur pour rendre
- Absence de certitude de retour ? Garantie d'approvisionnement
- Absence de sanction à ne pas donner ? Pas toujours
- Don spontané pas évident
- Don anonyme : même « collectivisé », mais ... les phénotypes à part
- Pas un don indépendant de la race ou du territoire...
- Pas un acte seulement individuel
- Des groupes en présence, dans des rapports de force et d'autorité
- Des représentations collectives

Mauss : pas une opposition entre le don et la solidarité

« Ce sont des groupes qui agissent : l'État, les communes, les établissements publics d'assistance, les caisses de retraites, d'épargne, des sociétés mutuelles, le patronat, les salariés [...] D'autre part, ce sont des individus dont l'État et ses sous-groupes veulent prendre soin. La société veut retrouver la cellule sociale. Elle recherche, elle entoure l'individu, dans un curieux état d'esprit, où se mélangent le sentiment des droits qu'il a et d'autres sentiments plus purs : de charité, de « service social », de solidarité.

Des relations en face-à-face... mais entre groupes

Un questionnement sur la catégorie d'individu

Qui sait même si cette « catégorie » que tous ici nous croyons fondée sera toujours reconnue comme telle ? Elle n'est formée que pour nous, chez nous. Même sa force morale – le caractère sacré de la personne humaine – est mise en question, non seulement partout dans un Orient qui n'est pas parvenu à nos sciences, mais même dans des pays où ce principe a été trouvé ».

. . .

Donner, recevoir, rendre et les intermédiaires

D'abord le recevoir (et la demande)

- Cycle démarre avec les quotas des hôpitaux (demande)
- Désignation des critères de définition du donneur
- Le questionnaire/contrat avec les donneurs potentiels
- Des règles très explicites
- Non-donneurs : « personne ne leur a demandé »

Le hau

- Les intermédiaires créent le mouvement
- Ils s'efforcent de faire disparaître l'identité du donneur
- Mais ils codent les phénotypes

Mauss:

le corps physique n'est pas distinct de l'ordre social et symbolique

Durkheim et la solidarité

La société préexiste à l'individu

- Nous ne vivons pas dans un monde d'étrangers
- Les groupes sont en contact
- Les solidarités naissent de ce contact

« Étant contigus, ils sont aisément avertis en chaque circonstance du besoin qu'ils ont les uns des autres et ont par conséquent un sentiment vif et continu de leur mutuelle dépendance. »

Durkheim, l'obligation et la liberté

« Rien n'est plus faux que cet antagonisme qu'on a trop souvent voulu établir entre l'autorité de la règle et la liberté de l'individu »

« L'obligation constitue donc un des premiers caractères de la règle morale [...] Mais, contrairement à ce qu'a dit Kant, la notion du devoir n'épuise pas la notion du moral. Il est impossible que nous accomplissions un acte uniquement parce qu'il nous est commandé, et abstraction faite de son contenu. Pour que nous puissions nous en faire l'agent, il faut qu'il intéresse, en quelque mesure, notre sensibilité, qu'il nous apparaisse, sous quelque rapport, comme désirable. L'obligation ou le devoir n'ex-pri-me donc qu'un des aspects, et un aspect abstrait, du moral. Une certaine désira-bilité est un autre caractère, non moins essentiel que le premier. »

Durkheim et l'altruisme

« Partout où il y a des sociétés, il y a de l'altruisme, parce qu'il y a de la solidarité »

« L'altruisme n'est pas destiné à devenir, comme le veut M. Spencer, une sorte d'ornement agréable de notre vie sociale ; mais il en sera toujours la base fondamentale [...] Les hommes ne peuvent vivre ensemble sans s'entendre et, par conséquent, sans se faire des sacrifices mutuels, sans se lier les uns aux autres d'une manière forte et durable. »

Conclusion : le don de sang est-il un don moderne ?

- Soit : libre, gratuit, anonyme, altruiste et individuel ?
- Surtout la liberté de ne pas donner
- Les obligations sont présentes dans le don
- Le don est gratuit
- Un anonymat « relatif »
- Le don de sang à l'étranger :
 - pas toujours la préférence
 - Identification à des collectifs
 - les origines collectives, géographiques et communautaires au cœur de la sélection des donneurs
 - Le pouvoir de distinction entre la communauté des donneurs et les étrangers
- Une distinction pas si nette entre altruisme et solidarité
- La nécessité de reconnaître l'importance des appartenances
- L'Importance d'articuler liberté et obligation
- Les relations sociales : pas seulement entre des individus atomisés, mais aussi entre des groupes qui s'échangent des marques de reconnaissance